

- ARRETE -

N° ARS-PDL/DOS/QPE/94/2025

N° Département: Arrêté n° 85/5639 du 08 OCT. 2025

Portant programmation des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du d) de l'article L. 313-3 du code de l'action sociale et des familles pour les années 2025 à 2029, conformément aux articles L. 312-8 et D. 312-204 du même code, de la Sarthe accueillant des personnes en situation de handicap

Le président du conseil départemental de la Sarthe

**Le Directeur général de l'agence régionale de santé
Pays de la Loire**

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 312-1, L. 312-8 et D. 312-204 ;

Vu le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 modifié relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux,

- ARRETENT -

Article 1^{er}

Le présent arrêté abroge l'arrêté n° ARS-PDL/DOSA/QPE/372/2022 du 13 janvier 2023 portant programmation des évaluations de la qualité de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du d) de l'article L. 313-3 du code de l'action sociale et des familles pour les années 2023 à 2027.

Article 2

La programmation pluriannuelle prévue à l'article D. 312-204 du code de l'action sociale et des familles des échéances prévisionnelles de transmission aux autorités en charge de leur autorisation des rapports d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux dont l'autorisation est délivrée conformément au d) de l'article L. 313-3 du même code est annexée au présent arrêté.

Article 3

Conformément à l'article 2 du décret n°2021-1476 du 12 novembre 2021 modifié relatif au rythme des évaluations de la qualité des services et établissements sociaux et médico-sociaux, la programmation prévue à l'article 2 porte sur la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2029.

Cette programmation peut être modifiée notamment pour tenir compte de changements intervenus dans la situation des établissements et services concernés.

Article 4

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et sur le site internet du Département www.sarthe.fr.

Article 5

Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Il est également susceptible de faire l'objet d'un recours administratif préalable dans le même délai.

Un recours contentieux peut ensuite être formé auprès du Tribunal administratif compétent dans le délai de deux mois suivant le rejet explicite ou implicite du recours administratif.

Ces recours ne suspendent pas l'application de la présente décision.

Article 6

Le Président du Conseil départemental et le directeur de l'offre de soins de l'Agence Régionale de Santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le **2 OCT. 2025**

Le Président du Conseil Départemental
de la Sarthe,


Dominique LE MÈNER

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire


Jérôme JUMEL

Acte certifié exécutoire compte tenu
de sa réception au contrôle de légalité le : 08 OCT. 2025
et de sa publication ou notification le : 08 OCT. 2025

Annexe

**Relative à la programmation du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2029 de transmission des rapports d'évaluation
des établissements sociaux ou médico-sociaux autorisés conjointement par le président du conseil départemental
et le directeur général de l'agence régionale de santé**

La date inscrite correspond au 1^{er} jour du trimestre de transmission du rapport aux autorités de tutelles et de contrôle

Année de transmission du rapport	FINESS Etablissement juridique	Raison Sociale établissement juridique	FINESS géographique	Raison sociale	Catégorie d'établissement	Commune	Date de transmission des rapports
2025	720008820	ADGESTI	720017151	SAMSAH ADGESTI	S.A.M.S.A.H.	La Chapelle-Saint-Aubin	01/07/2025
	720001445	ASSOCIATION ACADEA	720017896	EAM LA MAISON DE L'ELAN	E.A.M	Sablé-sur-Sarthe	01/07/2025
	720001445	ASSOCIATION ACADEA	720021914	SAMSAH L'ELAN	S.A.M.S.A.H.	Sablé-sur-Sarthe	01/07/2025
	720008788	CENTRE ETUDE PEDIATRIE APPLIQUEE	720008358	CAMSP DEPARTEMENTAL	C.A.M.S.P	Le Mans	01/07/2025
	720000140	CH DE ST CALAIS	720018019	FAM JEAN DE LA FONTAINE	F.A.M.	Saint-Calais	01/07/2025

Année de transmission du rapport	FINESS Etablissement Juridique	Raison Sociale établissement Juridique	FINESS géographique	Raison sociale	Catégorie d'établissement	Commune	Date de transmission des rapports
2026	720016724	POLE SANTE SARTHE ET LOIR	720014349	FAM LE TEMPS DE VIVRE	F.A.M.	Sablé-sur-Sarthe	01/01/2026
	720006022	CH PAUL CHAPRON	720019460	FAM LESIOUR SOULBIEU	F.A.M.	La Ferté-Bernard	01/04/2026
	720000454	POLE REGIONAL DU HANDICAP	720017334	SAMSAH DE L'ARCHÉ	S.A.M.S.A.H.	Saint-Saturnin	01/04/2026
	720008390	ASSOCIATION D'HYGIENE SOCIALE SARTHE	720017185	FAM LE VERGER	F.A.M.	Coulans-sur-Gée	01/10/2026

Année de transmission du rapport	FINESS Etablissement Juridique	Raison Sociale établissement Juridique	FINESS géographique	Raison sociale	Catégorie d'établissement	Commune	Date de transmission des rapports
2028	720008762	APAJH SARTHE MAYENNE	720017912	SAMSAH SAPFI	S.A.M.S.A.H.	Le Mans	01/04/2028
	720009562	ADAPEI DE LA SARTHE	720017664	EAM LES CEDRES	E.A.M	Saint-Georges-du-Bois	01/07/2028
	720012749	FONDATION GEORGES COULON	720016381	EAM GEORGES COULON	E.A.M	Le Grand-Lucé	01/07/2028

Année de transmission du rapport	FINESS Etablissement juridique	Raison Sociale établissement juridique	FINESS géographique	Raison sociale	Catégorie d'établissement	Commune	Date de transmission des rapports
2029	720008770	ADIMC 72	720014398	SAMSAH LA CROIX D'OR	S.A.M.S.A.H.	Le Mans	01/01/2029
	720009562	ADAPEI DE LA SARTHE	720018407	EAM LES HAUTES FONTAINES	E.A.M	La Chapelle-Saint-Aubin	01/04/2029
	720009562	ADAPEI DE LA SARTHE	720019140	SAMSAH LE MANS METROPOLE	S.A.M.S.A.H.	Le Mans	01/07/2029